

DIGITALES ARCHIV

ZBW – Leibniz-Informationszentrum Wirtschaft
ZBW – Leibniz Information Centre for Economics

Bouchard, Marie J.; Cruz Filho, Paulo; St-Denis, Martin

Book

Cadre conceptuel de qualification des entités de l'économie sociale dans les statistiques

Provided in Cooperation with:

International Centre of Research and Information on the Public, Social and Cooperative Economy (CIRIEC), Liège

Reference: Bouchard, Marie J./Cruz Filho, Paulo et. al. (2015). Cadre conceptuel de qualification des entités de l'économie sociale dans les statistiques. Liège : CIRIEC.

This Version is available at:

<http://hdl.handle.net/11159/52>

Kontakt/Contact

ZBW – Leibniz-Informationszentrum Wirtschaft/Leibniz Information Centre for Economics
Düsternbrooker Weg 120
24105 Kiel (Germany)
E-Mail: [rights\[at\]zbw.eu](mailto:rights[at]zbw.eu)
<https://www.zbw.eu/>

Standard-Nutzungsbedingungen:

Dieses Dokument darf zu eigenen wissenschaftlichen Zwecken und zum Privatgebrauch gespeichert und kopiert werden. Sie dürfen dieses Dokument nicht für öffentliche oder kommerzielle Zwecke vervielfältigen, öffentlich ausstellen, aufführen, vertreiben oder anderweitig nutzen. Sofern für das Dokument eine Open-Content-Lizenz verwendet wurde, so gelten abweichend von diesen Nutzungsbedingungen die in der Lizenz gewährten Nutzungsrechte.

<https://savearchive.zbw.eu/termsfuse>

Terms of use:

This document may be saved and copied for your personal and scholarly purposes. You are not to copy it for public or commercial purposes, to exhibit the document in public, to perform, distribute or otherwise use the document in public. If the document is made available under a Creative Commons Licence you may exercise further usage rights as specified in the licence.

WORKING PAPER

***Cadre conceptuel de qualification des entités
de l'économie sociale dans les statistiques***

Marie J. BOUCHARD, Paulo CRUZ FILHO
& Martin ST-DENIS

CIRIEC N° 2015/03



CIRIEC activities, publications and researches are realised
with the support of the Belgian Federal Government - Scientific Policy
and with the support of the Belgian French Speaking Community - Scientific Research.

Les activités, publications et recherches du CIRIEC sont réalisées
avec le soutien du Gouvernement fédéral belge - Politique scientifique
et avec celui de la Communauté française de Belgique - Recherche scientifique.

This working paper is indexed and available
in SSRN and RePEC

Ce working paper est indexé et disponible
dans SSRN et RePEC

ISSN 2070-8289

© CIRIEC

No part of this publication may be reproduced.

Toute reproduction même partielle de cette publication est strictement interdite.

Cadre conceptuel de qualification des entités de l'économie sociale dans les statistiques*

Marie J. Bouchard¹, Paulo Cruz Filho² & Martin St-Denis³

La version finale de ce texte sera publiée en anglais sous le titre « Mapping the Field of the Social Economy. Qualification of social economy entities » dans le 6^{ème} ouvrage de la Collection 'Economie sociale et Économie publique', Peter Lang, 2015.

Working paper CIRIEC N° 2015/03

* Nous remercions Damien Rousselière, Agrocampus Ouest, pour ses commentaires et suggestions, qui nous ont aidés à améliorer ce texte.

¹ Professeure, École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal, et CIRIEC-Canada (Email : bouchard.marie@uqam.ca).

² Candidat au doctorat en sciences administratives, École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal.

³ Détenteur d'une maîtrise en science économique et l'École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal et économiste chez MCE Conseils.

Résumé

Le point de départ de la qualification des entités d'économie sociale (ÉS) est que toutes les définitions de l'ÉS soulignent la primauté de la mission sociale sur l'activité économique. Ceci est notamment incarné dans les caractéristiques empiriques qui sont typiques des structures et du mode d'opération de l'économie sociale, et qui la distinguent du reste de l'économie. Ce texte analyse quelques-unes des études statistiques les plus importantes de l'économie sociale conduites par des chercheurs universitaires, des institutions publiques et des agences statistiques entre 2005 et 2012. Les cadres conceptuels habituellement employés pour produire des statistiques sur l'ÉS établissent : le type d'entités, leur statut légal, les secteurs d'activité qui sont exclus ainsi qu'un ensemble de critères de qualification et les indicateurs statistiques qui caractérisent les organisations de l'économie sociale. Des typologies d'organisations peuvent aussi être développées sur la base d'autres critères tels les buts ou les missions ou les modes de les financer. Un cadre conceptuel pour qualifier les organisations de l'ÉS doit également permettre de repérer les composantes périphériques du champ ainsi que permettre sa propre évolution (par exemple, pour l'intégration de nouvelles organisations qui seraient à l'avenir reconnues comme faisant partie de l'économie sociale).

Mots-clés : économie sociale, mesure statistique, cadre conceptuel, comparaison internationale.

Abstract

The starting point of the qualification of the social economy (SE) is that all definitions of the SE underline the primacy of the social purpose over the economic activity. This is especially shown in the empirical features which are typical of the structures and operation of the social economy and which distinguish it from the rest of the economy. This paper analyses some of the most important statistical studies on SE conducted by researchers, academic experts, public institutions and statistical agencies between 2005 and 2012. The resulting conceptual frameworks for doing statistics about the SE usually establish the type of entities, the legal status, sectors of activity that are excluded and a cluster of qualification criteria and their statistical indicators of social economy organizations. Typologies of organizations can also be established on other criteria such as the goals and missions or the modes of financing them. A conceptual framework for qualifying SE organizations should also allow assessing the peripheral components in this field and forecasting its own progress (for example, for the integration of new organizations which would further be acknowledged as being part of the social economy).

Keywords: social economy, statistical measure, conceptual framework, international comparison.

Introduction

La première opération de toute production de données statistiques consiste à définir l'« objet » ou les « êtres » à mesurer (Desrosières, 1993), notamment en définissant les conventions à partir desquelles la population statistique est constituée. C'est ce qui permet d'en déterminer les composantes et d'en délimiter les frontières, dans une démarche que nous appelons de « qualification ». Un tel système permet également de distinguer les types d'entités qui font partie du champ statistique étudié. L'économie sociale étant, comme tout concept issu des sciences sociales, sujet au changement, le système de qualification doit également permettre de prévoir sa propre évolution.

Dans le cas de l'économie sociale (ÉS), l'une des difficultés est que, hormis quelques exceptions⁵, il n'existe pas dans les statistiques nationales de repère qui permette de l'identifier simplement. Ceci vient en partie du fait que, dans la plupart des pays, l'ÉS est encore faiblement codifiée dans les politiques publiques. Une autre difficulté est, qu'outre ses différentes appellations d'une région à l'autre (économie sociale, économie solidaire, économie populaire, etc.), l'économie sociale regroupe des entités qualifiées par leurs structures organisationnelles et par leurs modes de fonctionnement, voire par les valeurs qui les animent, soit un ensemble de critères qu'il n'est pas toujours facile d'observer pour construire des statistiques. De plus, une troisième difficulté tient au caractère perméable du périmètre de l'économie sociale, celle-ci étant souvent définie comme ayant des « frontières poreuses », composée d'un « noyau dur » et de composantes « périphériques » (Desroche, 1983) ou « hybrides » (Spear, 2011). Enfin, des concepts émergents tel celui de l'entreprise sociale, de même que les besoins de comparaison internationale, mènent à devoir explorer les frontières de l'économie sociale au-delà des cadres statutaires qui lui sont traditionnellement associés, soient les coopératives, les mutuelles et les associations et fondations⁶.

En dépit de ces difficultés, depuis quelques années des statistiques sur l'ÉS ont été produites dans divers contextes nationaux. Cet article vise à présenter la manière dont ces portraits statistiques qualifient la population statistique de l'économie sociale. Ces manières varient suivant les objectifs visés par les études statistiques et suivant la disponibilité des données. Nous explorons ces questions de manière séquentielle, en suivant les étapes méthodologiques menant à la construction de données statistiques cohérentes. La première étape est le choix d'une définition qui soit opérationnelle aux fins de statistiques mais aussi concordante avec le construit social de l'économie sociale. S'ensuit le choix des critères de qualification qui découlent de cette définition opérationnelle. Ces critères servent à filtrer les entités qui formeront la

⁵ Comme le cas de la France.

⁶ Voir notamment la notion d'entreprise sociale employée par la Commission européenne : http://ec.europa.eu/enterprise/policies/sme/promoting-entrepreneurship/social-economy/social-enterprises/index_en.htm (site consulté le 16 juillet 2014).

population étudiée. L'article conclut sur quelques enjeux soulevés lors de la construction de la définition statistique de l'économie sociale.

Nous basons notre propos sur l'observation de quinze portraits statistiques produits dans divers pays entre 2005 et 2012. Les portraits consistent en des études statistiques portant sur l'économie sociale, l'économie sociale et solidaire, ou sur les entreprises sociales⁷. Ces portraits ont été repérés parmi les références tirées d'*ÉCO-SOC INFO*, le bulletin de veille sur la recherche en économie sociale de la Chaire de recherche du Canada en économie sociale⁸, ainsi que sur une recherche complémentaire réalisée principalement sur l'Internet⁹.

L'étendue géographique des portraits choisis est variée. Alors que certains portraits se concentrent sur des régions d'un pays (Elson et Hall, 2010 ; Geski, 2011), voire des régions administratives ou villes en particulier (Bouchard et al., 2008 ; Pellet, 2009), d'autres ont une étendue nationale (ANTEAG, 2009 ; Barraket et al., 2010 ; Clarke et Eustace, 2009 ; IFF Research, 2005 ; INE, 2012 ; Mecherkany, 2010 ; Monzón Campos, 2010 ; Observatoire national de l'économie sociale et solidaire, 2009) ou même internationale (Chaves et Monzón Campos, 2007, 2012).

1. Du construit social à la réalité statistique

Les portraits statistiques retenus pour notre analyse, bien que couvrant des champs d'étendue et employant des méthodes de qualification différentes, présentent néanmoins des similarités remarquables. En premier lieu, ils établissent une définition opérationnelle de l'économie sociale. Ils déclinent ensuite de cette définition des critères de qualification. Ils établissent enfin des filtres qui permettent de discriminer les entités du champ, c'est-à-dire, celles qui font partie de la population statistique, de celles qui sont hors-champ. Les deux premières étapes (définition et critères) sont présentées ci-après. La troisième (filtres) fait l'objet de la deuxième partie de l'article.

⁷ Tout en reconnaissant le fait que ces termes couvrent des périmètres différents, nous utilisons l'expression « économie sociale » pour fins de simplification.

⁸ Les éditions du bulletin peuvent être consultées sur le site: <http://www.chaire.ecosoc.uqam.ca>.

⁹ Cette étude a d'abord été menée en 2010-2011 dans le but de produire pour l'Institut de la statistique du Québec un cadre conceptuel permettant de définir la population statistique de l'économie sociale québécoise (voir Bouchard, Cruz Filho et St-Denis, 2011). La recherche s'est basée sur les sites de divers centres de recherche sur l'économie sociale dont la langue principale était l'anglais, le français, l'espagnol et le portugais, ainsi que dans les moteurs de recherche, également dans les quatre langues, en utilisant des mots-clés combinant des synonymes de portrait (étude, recherche, etc.) et des concepts liés à l'économie sociale. Il est important de mentionner que l'analyse présentée ici ne prétend pas à l'exhaustivité des portraits statistiques produits sur l'économie sociale, mais vise plutôt à mettre en évidence les principales modalités de qualification de l'économie sociale pour fins statistiques.

1.1 Une définition opérationnelle de l'économie sociale

Le point de départ pour développer une « définition statistique » de l'économie sociale, qui soit fiable et pertinente pour les décideurs publics de même que pour les acteurs du mouvement, est la définition qui a cours et qui s'est institutionnalisée (au sens de norme généralisée) dans la société. Une définition très inclusive permet de couvrir d'autres définitions concurrentes, qui en sont de fait des sous-ensembles. Ce qui permet de se situer en amont des débats tout en repérant les différentes composantes de l'ensemble (ex. coopératives, secteur sans but lucratif, entreprises sociales non statutaires). Les portraits que nous avons étudiés portent sur les champs de l'*économie sociale* (Bouchard et al., 2008 ; Constantinescu, 2011 ; Elson et Hall, 2010 ; Monzón Campos, 2010), de l'*économie sociale et solidaire* (Observatoire national de l'économie sociale et solidaire, 2009 ; Pellet, 2009), de l'*économie solidaire* (ANTEAG, 2009) ou des *entreprises sociales* (Barraket et al., 2010 ; Clarke et Eustace, 2009 ; IFF Research, 2005 ; Leahy et Villeneuve, 2009 ; Mecherkany, 2010). Les définitions auxquelles ces portraits se réfèrent sont celles véhiculées par des institutions et regroupements internationaux (INE, 2012 ; Monzón Campos, 2010) ou nationaux (ANTEAG, 2009 ; Bouchard et al., 2008 ; Geski, 2011), et qui sont parfois inscrites dans des lois (Espagne).

Que ce soit dans le cas de l'économie sociale ou dans le cas de toute autre construction sociale, les concepts cherchent à représenter le plus fidèlement possible les caractéristiques d'un construit social faisant consensus ou quasi-consensus. Cependant, un construit social n'est pas toujours bien adapté à la qualification statistique, car il se fonde sur un ensemble de finalités, de principes et de valeurs, qui sont des notions normalement plus difficiles à observer empiriquement.

En outre, l'économie sociale, tout en s'inscrivant dans un vaste mouvement d'échelle mondiale, reste foncièrement ancrée dans les besoins des personnes et des communautés dans lesquelles elle s'insère ; sa réalité est en conséquence sensiblement différente d'un contexte national à l'autre (Bouchard, Cruz Filho et St-Denis, 2011). Par conséquent, les définitions utilisées dans les portraits statistiques doivent être à la fois assez générales pour témoigner de l'appartenance de l'économie sociale à un mouvement international, et assez particulières pour bien refléter son originalité locale. Toutefois, cela exige d'identifier des indicateurs empiriques, stables et facilement observables, que requiert la production statistique. D'où l'importance de trouver une définition opérationnelle au sein d'une démarche de qualification.

La construction d'une définition opérationnelle est commune en statistiques sociales. C'est ainsi que nous avons vu apparaître, au Canada, des statistiques sur les minorités visibles (Beaud et Prévost, 1999), des statistiques sur les petites et moyennes entreprises dans les pays membres de l'Union Européenne (Commission européenne, 2003) ou des comptes satellites sur les institutions sans but lucratif dans plusieurs pays du monde (United Nations, 2003).

Comme le concept de l'économie sociale peut se baser sur des principes, des valeurs et des règles (Defourny et Develtere, 1999 ; Draperi, 2007 ; Vienney, 1980, 1994), la définition opérationnelle traduit ces éléments en critères de qualification dont sont tirés des indicateurs empiriques observables. La construction d'une définition opérationnelle constitue un effort de synthèse permettant un arbitrage entre le coût de la mesure d'un élément et son apport sur le périmètre étudié.

1.2 L'identification des critères de qualification

Pour des raisons pratiques, la qualification doit se fonder sur des attributs observables empiriquement et qui permettent de distinguer les entités qui font partie du champ de celles qui sont hors-champ. Le repérage statistique de l'économie sociale requiert d'abord d'identifier les secteurs économiques et les secteurs d'activités où elles sont le plus susceptibles de se trouver, pour ensuite les trier suivant la correspondance à des caractéristiques distinctives observables. Un premier exercice consiste à examiner la correspondance de la définition de l'économie sociale aux principaux systèmes de classement utilisés par les agences de statistique¹⁰.

Le modèle logique qui permet de repérer les entités qui composent l'économie sociale comprend généralement trois grands ensembles : 1) l'identification des entités dans les secteurs économiques et dans les secteurs d'activité les plus susceptibles de contenir des organisations d'économie sociale ; 2) la sélection des entités par leur statut juridique ; 3) le tri des entités qui correspondent à un faisceau de critères de qualification afin d'identifier, parmi les entités ayant le statut juridique/ ou d'autres entités ne l'ayant pas, celles qui sont d'économie sociale selon la définition institutionnelle retenue.

Dans le système de comptabilité nationale, les organisations d'économie sociale appartiennent principalement aux secteurs des sociétés non financières, des sociétés financières incorporées et des institutions sans but lucratif au service des ménages. Certains secteurs d'activité sont généralement exclus de la définition de l'économie sociale, et on retrouve à peu près les mêmes exclusions dans les portraits statistiques de plusieurs pays¹¹ : regroupements professionnels, regroupements patronaux, partis politiques, organismes religieux et syndicats (Bouchard, Cruz Filho et St-Denis, 2011 ; Institut national de la statistique et des études économiques, 2011). Ces secteurs d'activités exclus sont d'habitude facilement repérables dans les systèmes de classification nationaux (Commission européenne, 2008 ; Nations Unies, 2009 ; Statistique Canada, 2012).

¹⁰ Au Canada, par exemple, nous nous référons au *Système de comptabilité nationale du Canada (SCNC)* et au *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)*.

¹¹ Notamment l'Australie, la France et l'Espagne.

Les statuts juridiques généralement reconnus comme étant de l'économie sociale sont les coopératives, les mutuelles et les associations (ou organismes sans but lucratif) ainsi que les fondations¹².

Les critères utilisés pour définir l'économie sociale varient selon la définition opérationnelle adoptée par les portraits statistiques. Cependant cinq critères ressortent comme des éléments-clés :

- La finalité sociale, un principe qui surdétermine tous les autres critères et dont la manifestation est assurée par la vérification des autres critères.
- La distribution limitée ou interdite des excédents, qui se manifeste notamment dans la personnalité juridique des organisations. La personnalité juridique est suffisante pour combler ce critère seulement sous les régimes juridiques qui le permettent.
- La production organisée de biens ou de services, qui peut être vérifiée par la vente de biens ou de services, la présence d'employés salariés, la présence de bénévoles, etc. La notion de production organisée ne doit pas être confondue avec l'activité marchande (elle peut être entièrement subventionnée ou réalisée par des bénévoles), bien qu'il soit notoire que les organisations marchandes combler ce critère.
- Les critères d'autonomie et d'indépendance renvoient à la « maîtrise propre par une entité (individu, groupe, instance) des interdépendances avec d'autres êtres, dispositifs ou objets » (Eme, 2006, p. 173). Certaines définitions se réfèrent uniquement à l'autonomie par rapport à l'État, mais d'autres font exclusion de tous liens de filiation à une autre entité qui ne serait pas d'économie sociale.
- La gouvernance démocratique implique le droit de regard des parties concernées (usagers, travailleurs, membres) sur les décisions dans l'organisation. Ce critère est décliné de plusieurs façons selon les régions et les réalités rencontrées. Au Brésil, par exemple, l'enquête nationale sur l'économie solidaire (ANTEAG, 2009) traite la démocratie à partir du concept d'autogestion. Selon ce dernier, les organisations sont formées et dirigées par les travailleurs, qui décident collectivement de la gestion des activités et l'allocation des ressources.

2. L'effet des méthodes de filtrage sur la qualification

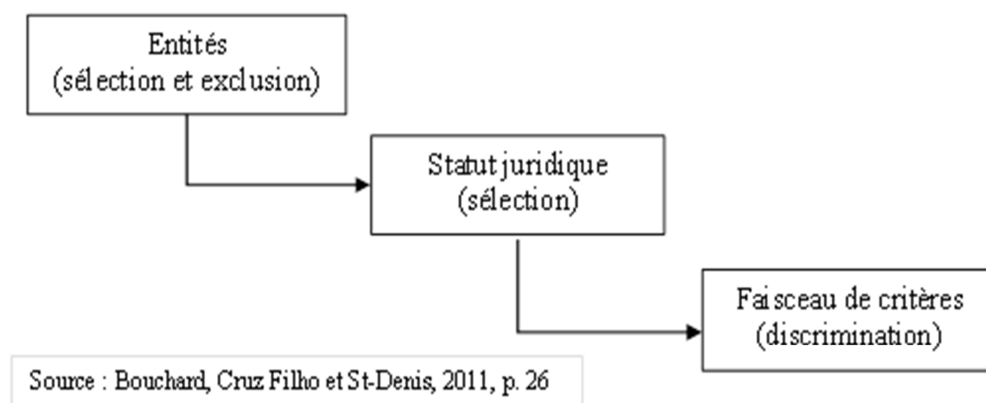
Le filtrage est la méthode par laquelle les indicateurs découlant des critères de qualification sont appliqués. Il faut noter que les critères de qualification ne comportent pas tous la même charge de vérification. En effet, certains critères sont plus facilement repérables que d'autres, dépendant des indicateurs

¹² Bien que ce ne soit pas toujours le cas, comme en France, où elles n'ont été intégrées que récemment, ou au Québec, où elles ne font toujours pas partie de la définition de l'économie sociale.

mobilisés. Ainsi, la redistribution des bénéfices est un critère observable. Par contre, la démocratie est un phénomène latent et non observable, qu'on peut néanmoins approcher à partir de certaines variables observables. Par nature, ce phénomène est donc soumis à une plus forte erreur de mesure. Pour chaque critère de qualification il est possible de repérer plusieurs indicateurs, selon les possibilités et les moyens que les responsables de l'étude ont à leur disposition. Dans les portraits statistiques de l'économie sociale, les indicateurs les plus évidents et fréquents sont l'appartenance (ou la non-appartenance) à un secteur d'activité et à un statut juridique.

L'utilisation de filtres successifs permet de séquencer les critères de qualification de façon à avoir, à la suite de chaque filtre, un périmètre de plus en plus précis de ce qui compose la population étudiée. C'est ici qu'entre en jeu l'arbitrage entre la qualité du périmètre et les coûts de la qualification. Chaque filtre est composé d'indicateurs et d'une méthode de filtrage. L'indicateur est la variable observée pour décider de la correspondance à un critère, alors que la méthode de filtrage est la façon que cette variable est mesurée. La figure 1 présente, de façon simplifiée, un exemple d'application de filtres successifs.

Figure 1 : Application des filtres successifs



Dans l'exemple illustré dans la figure 1, le premier filtre appliqué concerne l'inclusion (ou l'exclusion) d'entités dans les secteurs économiques (systèmes de comptabilité nationale) et dans les secteurs d'activité (systèmes de classification des industries ou des activités) les plus susceptibles de contenir des organisations d'économie sociale. Dans ce dernier, l'utilisation de bases de données administratives permet de retirer, par exemple, les ménages, les organisations relevant de l'administration publique ainsi que les entités exclues sur une base historique. Ensuite, le deuxième filtre concerne la sélection des organisations par l'indicateur de leur statut juridique. À titre illustratif, le portrait de l'économie sociale et solidaire de la France prend en compte les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations. Et en troisième

lieu, un faisceau de critères de qualification permettent un filtrage plus fin des organisations sélectionnées par les deux filtres précédents.

L'analyse des portraits statistiques nous indique que les méthodes de filtrage peuvent être appliquées d'au moins trois manières, soit la sélection à partir de données administratives, la validation d'une ou de plusieurs listes de regroupements du milieu (ou des organismes contrôleurs), ou le recours à des questions-filtres dans un questionnaire de qualification.

2.1 La qualité du filtrage

La méthode de filtrage choisie dans les différentes études est un arbitrage entre la qualité de la qualification et les coûts d'obtention de l'information. Bien que « même aujourd'hui, les concepts d'enquête et de qualité sont vagues », la qualité d'un périmètre statistique « peut être mesurée et contrôlée par le degré de respect des spécifications et des exigences » (Lyberg, 2012, p. 123). Nous considérons pour les besoins de l'analyse que la qualité de la qualification peut se décliner en cinq différents enjeux-: la couverture de l'étude, la vitalité des organisations qualifiées, la disponibilité des données, la comparabilité de l'étude et la pérennité de l'étude, soit son potentiel de réplication¹³.

La couverture de l'étude identifie le degré d'exhaustivité des organisations qualifiées par rapport à la définition de départ. Elle identifie aussi si la méthode de filtrage permet de traiter des exceptions et des exclusions spécifiques à la définition choisie et questionne le traitement des cas-limites¹⁴. La couverture permet aussi de mettre en perspective les enjeux de qualification par rapport à la loi des grands nombres : si l'échantillon à l'étude est grand, l'impact des particularités sera faible sur la validité des résultats¹⁵. La couverture traite aussi de la question des organisations informelles. Elle reflète aussi la reconnaissance de l'économie sociale comme un regroupement de familles d'organisations qui ne fait pas toujours l'objet d'un consensus.

La vitalité de la base de filtrage permet de situer le portrait dans le temps. La vitalité est la caractéristique d'une base de données ou de statistiques en découlant, de contenir une information juste à la date de traitement. La vitalité se trouve affectée lorsque les statistiques renferment un grand nombre

¹³ Ajoutons que les portraits devraient, suivant les exigences en matière de qualité de toute enquête statistique, faire mention des erreurs potentielles de mesure ainsi que leurs sources (Lyberg, 2012).

¹⁴ Un cas-limite est une entité qui est « à la périphérie » du champ de l'économie sociale dans un contexte donné, du moins du point de vue conceptuel. Par exemple, certaines organisations qui n'ont pas un statut juridique typique de l'économie sociale peuvent être dans certains cas considérées comme faisant partie du champ, soit parce qu'elles adoptent une structure et un fonctionnement semblable à ceux de l'économie sociale, qu'elles dédient leur activité au soutien à l'économie sociale, ou qu'elles sont sous propriété exclusive d'une ou plusieurs organisations de l'économie sociale.

¹⁵ Cela, uniquement s'il s'agit de faire des moyennes ou des typologies. Cette logique ne s'applique pas s'il s'agit d'en faire le poids statistique.

d'organisations ayant fermé leurs portes ou n'ayant pas fourni d'information depuis longtemps. Il peut aussi s'agir de l'omission de nouvelles organisations. Des données qui ne sont pas à jour reflètent une photo du passé (bien que certains éléments, même lorsque non mis à jour, peuvent toujours être vrais). Aussi, un nombre élevé d'organisations ayant cessé leurs activités viennent artificiellement grossir la population et une étape de validation de la vitalité est alors nécessaire. La vitalité renvoie aussi à la question de la prise en compte des organisations émergentes.

La disponibilité des données traite des limites d'une méthode de filtrage. Quel est l'ensemble d'information qu'une méthode de filtrage nous permet d'atteindre ? Quels critères de qualification peut-on combler ?

La méthode de filtrage va aussi dicter la comparabilité des études, la comparabilité des résultats (dépendant d'une méthodologie homogène entre les études). La comparabilité permet aussi de savoir si, par exemple, des résultats régionaux seraient comparables avec des résultats nationaux. Elle situe aussi l'étude par rapport aux autres réalités statistiques.

La pérennité indique si la méthode de filtrage permet un suivi longitudinal de la population qualifiée. Si la pérennité d'une étude dépend de plusieurs facteurs, nous nous concentrerons ici sur la possibilité d'avoir une comparabilité inter-temporelle de la qualification. L'évolution du périmètre par l'inclusion ou l'exclusion de cas-limites concerne également cette question (stabilité/évolution du périmètre).

2.2 Les méthodes de filtrage

La décision d'utiliser des données primaires obtenues par enquête ou de recourir à des données secondaires obtenues par des sources administratives, oriente l'opérationnalisation de la qualification et, par conséquent, le choix méthodologique de l'étude. Dans certains cas, le recours à des bases de données accessibles par les instituts statistiques nationaux permet l'adoption d'indicateurs statistiques qui qualifient les organisations appartenant à l'économie sociale « en bloc », comme le statut juridique et/ou le secteur d'activité. Une fois les organisations sélectionnées, il est possible de les enquêter ou d'extraire un portrait des bases de données administratives. L'opération de filtrage peut aussi être réalisée par des associations sectorielles, qui constituent des listes de leurs membres. Enfin, le filtrage peut être appliqué par des questions administrées au moment d'une enquête.

2.2.1 La sélection à partir de données administratives

L'informatisation des données administratives datant des années 1960-1970, jumelée aux progrès technologiques des dernières années, permet la maintenance et l'utilisation de grandes bases de données par les institutions publiques (Statistique Canada, 2010, p.8). La nature des données

administratives est modelée par les sources d'où elles proviennent, par exemple les déclarations obligatoires à l'impôt. Par ailleurs, les instituts statistiques renchérissent ces données administratives de base par des enquêtes obligatoires ou volontaires (Statistique Canada, 2010, p. 8).

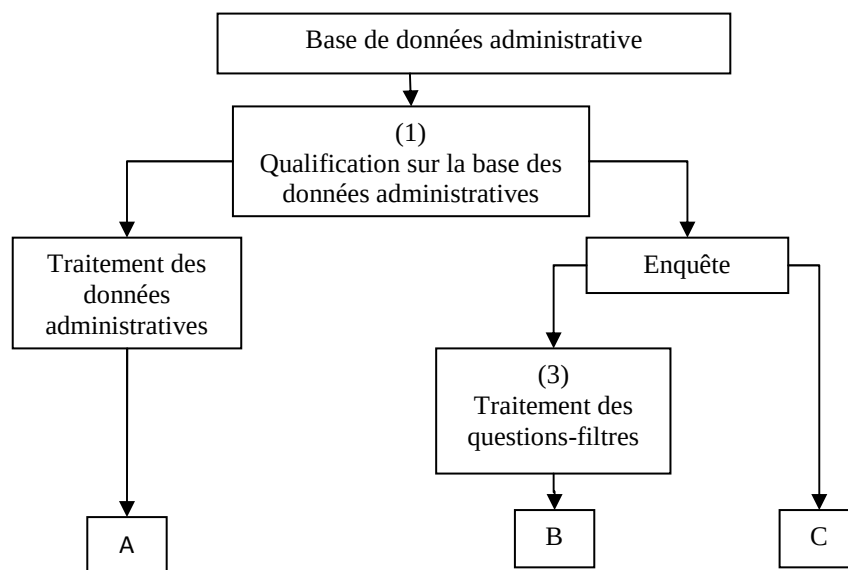
L'utilisation des données administratives dans le cadre d'un portrait statistique est conditionnelle à la présence, sur le territoire où l'étude a lieu, d'un institut de statistique disposant des moyens nécessaires pour les traiter¹⁶. En plus, il est indispensable la présence d'une certaine forme d'institutionnalisation des composantes de l'économie sociale, qui prend souvent la forme de statuts juridiques. Ces données doivent aussi être numérisées afin de pouvoir être manipulées à moindre coût. Normalement, les données administratives sont accessibles pour les instituts statistiques ou sous autorisation spéciale. Ces conditions sont souvent rencontrées dans les pays occidentaux, mais pas dans tous les pays émergents (Fioretti, 2011, p. 8).

Les indicateurs fréquemment opérationnalisés grâce aux données administratives sont le statut juridique et le secteur d'activité (Barea et Monzón Campos, 2006 ; Bouchard, Cruz Filho et St-Denis, 2011 ; IFF Research, 2005 ; Monzón Campos, 2010 ; Observatoire national de l'économie sociale et solidaire, 2009 ; United Nations, 2003). L'*Atlas de l'économie sociale et solidaire en France et dans les régions* repère aussi les organisations employeuses à l'aide de données administratives (Observatoire national de l'économie sociale et solidaire, 2009).

La méthode de filtrage par l'utilisation de données administratives donne trois états de qualification désignés par les lettres A, B et C dans la figure 2.

¹⁶ Il faut également que ces données administratives soient considérées par les instituts de statistique comme une réserve potentielle d'information. Il en va de même de différentes agences publiques et parapubliques qui détiennent et analysent souvent beaucoup d'information sur certains secteurs de l'économie sociale. Au Québec par exemple, on pense notamment au ministère des Finances, au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Exportation, à l'agence Revenu Québec, au ministère de la Santé et des Services Sociaux, à l'Autorité des marchés financiers, etc. Ceux-ci peuvent aider à construire des portraits partiels de l'économie sociale.

**Figure 2 : Modèles de portraits statistiques
avec l'utilisation d'une base de données administrative**



Les données administratives peuvent servir à deux niveaux : à la construction d'une population-mère qui servira ultérieurement une enquête (états B et C) ou à la confection d'un portrait statistique ou d'un compte satellite à partir des données disponibles, évitant ainsi de produire une enquête (état A). Nous nous concentrerons ici sur l'utilisation des données administratives à des fins de qualification plutôt qu'à des fins de résultats (filtre 1).

Couverture

Lors de l'utilisation de données administratives, l'exhaustivité des bases de données devient un enjeu de qualification puisqu'une sélection sur certains critères, comme la taille de l'organisation ou le secteur d'activité (par exemple), pourrait avoir une implication sur l'ensemble des organisations qui fait l'objet du portrait statistique. En effet, plusieurs types de bases de données administratives sont utilisables pour la qualification de l'économie sociale. Certaines sont très larges et exhaustives comme c'est le cas des bases de données associées à la comptabilité nationale, d'autres sont très spécifiques à la réalité du concept étudié (Statistique Canada, 2007a).

Lorsque la comptabilité nationale (associée aux données fiscales) sert au filtrage, celles-ci excluent les organisations informelles et celles qui n'ont pas d'activités commerciales (Statistique Canada, 2010, p. 3). Puisque les données administratives sont basées sur les organisations répertoriées, une telle méthode risque de ne pas couvrir le secteur informel de l'économie, qui peut constituer

toutefois un segment très important de l'économie sociale dans certains pays, tel qu'on le voit au Brésil par exemple (ANTEAG, 2009). Aussi, les organisations très émergentes sont exclues puisqu'elles ne sont pas systématiquement repérées par les institutions statistiques. La même limite s'applique aux organisations qui ne sont pas soumises à certaines obligations, par exemple lorsqu'elles ne paient pas certains impôts, comme les associations dans certains contextes. En plus, dans certains secteurs, comme l'agriculture en France, différentes institutions publiques font la collecte des données, ce qui résulte dans un fractionnement des données administratives disponibles. Mis à part les cas indiqués plus haut, la conjonction des « normes comptables, utilisées dans le monde des affaires, aux concepts [d'un système de comptabilité nationale], [les données administratives] dépeint la réalité du monde des affaires dans un format qui répond aux besoins statistiques » (Statistique Canada, 2010, p. 3).

Vitalité

La vitalité des données administratives dépend de l'effort qui est mis en ce sens, d'où l'importance de la crédibilité¹⁷ de l'institut statistique qui en a la charge. Cette mise à jour est faite par une veille (Statistique Canada, 2010) ou par la confrontation aux enquêtes menées par l'institut statistique (Institut national de la statistique et des études économiques, 2013 ; Statistique Canada, 2010), permettant d'enlever les organisations qui ont cessé leurs activités. Statistique Canada note toutefois qu'« il est plus facile de traiter les entreprises qui disparaissent au moment de l'estimation (à partir de l'estimation par domaine), que de traiter une entreprise considérée comme disparue, mais qui fonctionne toujours (ce qui mène au sous-dénombrement) » (Hunsberger, Beaucage et Pursey, 2005)¹⁸.

Disponibilité des données

Les variables présentes dans les données administratives permettent souvent des découpages larges. Le statut juridique, le secteur d'activité ou le statut d'employeur sont autant d'indicateurs qui sont vérifiables dans les données administratives (Bouchard, Cruz Filho et St-Denis, 2011). Certains indicateurs

¹⁷ Dans le sens que l'institut statistique soit reconnu institutionnellement compétent pour réaliser une étude sur les organisations d'économie sociale.

¹⁸ Les analystes de Statistique Canada notent toutefois une ambiguïté en ce qui concerne l'entretien d'une telle base de données : Bien que le traitement des organisations ayant cessé leurs activités soit facile à réaliser lors des estimations de statistiques par domaines (analyse d'une partie précise de la population pour identifier la mortalité qui lui est spécifique), la possibilité qu'une proportion de celles-ci soit toujours en activité mène au sous-dénombrement, ce qui demeure un enjeu méthodologique, (Hunsberger, Beaucage et Pursey, 2005). Il existe certains modèles qui permettent d'évaluer le gain de la précision versus le coût de la collecte. Voir par exemple Kalton (2001) sur l'analyse des populations rares. Ces modèles sont de plus en plus utilisés. Notons que dans les portraits de l'ES, ceci est encore fait de manière très empirique, ce qui peut conduire à de mauvaises estimations.

permettant de couvrir des critères de qualification plus fins ne sont cependant pas disponibles au sein des données administratives et nécessitent une enquête, comme ce fut le cas au Royaume-Uni (IFF Research, 2005). Par exemple, si le statut juridique est insuffisant, des questions-filtres comblant les critères de gouvernance démocratique ou d'autonomie peuvent être administrées (Bouchard, Cruz Filho et St-Denis, 2011).

Comparabilité territoriale

Depuis 1953, la Division des statistiques de l'Organisation des Nations Unies publie le *Système des comptes nationaux* dont la dernière révision date de 2008 (Commission européenne et al., 2009). Ce document permet d'établir les normes pour les instituts statistiques à travers le monde pour la construction des comptes nationaux dont sont tirées les études économiques nationales. Puisque ces normes encadrent les données administratives disponibles au sein des instituts statistiques, les indicateurs relevant des données administratives ont un fort potentiel de comparabilité sur les études similaires au niveau international.

Pérennité et potentiel de réplication de l'étude

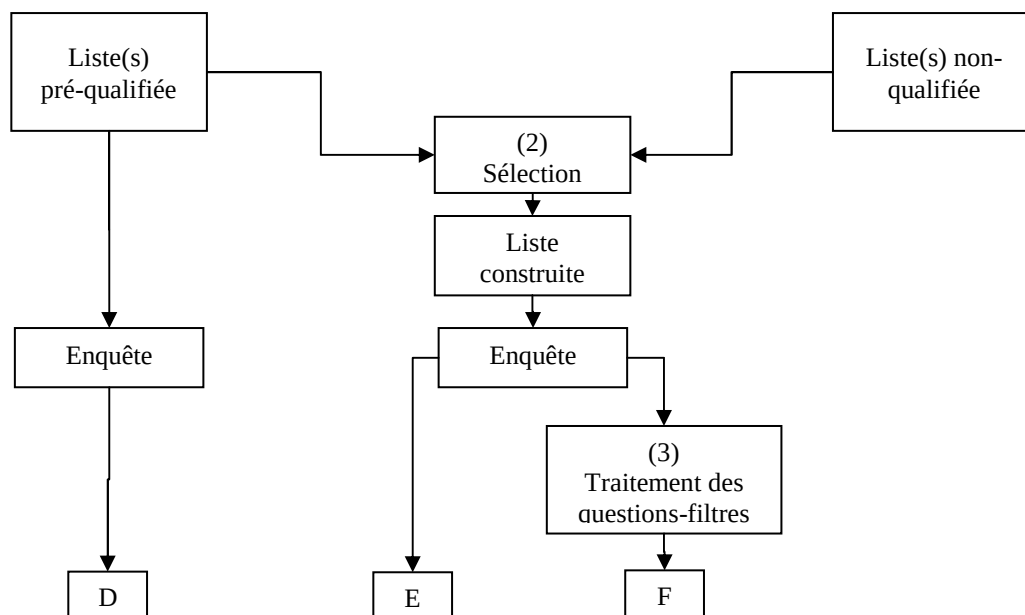
La qualification inter-temporelle à partir de données administratives est sujette aux variations de définitions des variables. Un exemple pourrait être la mise à jour des systèmes de classifications, comme cela a été le cas avec le Système de classification des industries d'Amérique du Nord (SCIAN) en 2007 (Statistique Canada, 2007b) et en 2012 (Statistique Canada, 2012). Ces changements peuvent modifier certains indicateurs qui ont précédemment été utilisés.

En somme, l'utilisation de données administratives permet une qualification large et inclusive relevant de peu de critères et d'indicateurs. La qualification qui en résulte permet d'établir un ensemble susceptible de contenir des organisations d'économie sociale (Bouchard, Cruz Filho et St-Denis, 2011). Cette méthode de filtrage est privilégiée par les portraits nationaux (Monzón Campos, 2010 ; Observatoire national de l'économie sociale et solidaire, 2009) et les comptes-satellites (Barea et Monzón Campos, 2006 ; United Nations, 2003).

2.2.2 La validation d'une ou de plusieurs listes de regroupements du milieu

En dehors des instituts statistiques, il devient beaucoup moins aisé de qualifier les organisations à partir des données administratives. Les portraits sur l'économie sociale faits en dehors des instituts statistiques requièrent donc l'établissement d'une population-cible permettant la tenue d'une enquête par sondage. La figure 3 présente les différents schèmes de qualification qui sont retrouvés dans les portraits étudiés.

Figure 3 : Modèles de portraits statistiques avec l'utilisation de listes de regroupements d'économie sociale



En Irlande, au Royaume-Uni, en Suède et à Genève (Clarke et Eustace, 2009 ; Leahy et Villeneuve, 2009 ; Mecherkany, 2010 ; Pellet, 2009), l'utilisation d'une seule liste considérée exhaustive sur la définition opérationnelle choisie par les auteurs a permis de passer outre l'étape de validation de la population (cas D). Dans les études menées au Canada et en Australie, le choix de construire la population-cible à partir d'un croisement de listes issues de différents regroupements ou associations sectorielles a été retenu (ANTEAG, 2009 ; Barraket et al., 2010 ; Bouchard et al., 2008 ; Elson et Hall, 2010) (cas E et F). Cette dernière façon de faire est conditionnelle à l'existence d'associations d'économie sociale reconnues sur le territoire étudié. Cette méthode de filtrage permet de se concentrer uniquement sur les organisations qui sont à l'intérieur des réseaux de l'économie sociale. La méthode de croisement de liste inclut parfois une recension par « bouche-à-oreille » (ANTEAG, 2009 ; Barraket et al., 2010).

Couverture

Sans une exhaustivité de couverture, les estimations réalisées, ainsi que les résultats du portrait, sont potentiellement biaisées (Bouchard et al., 2008, p. 26). Lorsqu'il est question de croisement de listes, celles-ci peuvent être pré-qualifiées, comme celles provenant de fédérations ou associations d'organisations d'économie sociale, ou non-qualifiées, exigeant alors un travail additionnel de validation (Bouchard et al., 2008, p. 27). Les études qui se basent uniquement sur une seule liste d'organisations – par exemple celle d'une fédération – ne peuvent pas garantir l'exhaustivité de la couverture, parce que la

validation des données par triangulation devient impossible¹⁹. Par contre, les coûts associés à la construction de la base de sondage sont alors beaucoup moins élevés.

Vitalité

L'utilisation de listes d'associations peut poser un important enjeu de vitalité. Elles ont en outre été constituées à chaque fois pour des motifs différents²⁰. Les listes ne sont pas nécessairement à jour, l'inscription et la désinscription à ces listes étant souvent non-obligatoires. Le croisement de listes d'associations nécessite une étape de validation de l'activité et d'appartenance au champ (Elson et Hall, 2010, p.17).

Disponibilité des données

Les listes d'associations et de regroupements peuvent contenir des renseignements hétérogènes d'une liste à l'autre. L'étude portant sur Montréal a permis d'obtenir certaines informations comme le statut juridique ou le secteur d'activité, ce qui a pu être validé lors de l'enquête ou à partir de répertoires à consultation publique fournis par des institutions gouvernementales (Bouchard et al., 2008). Mais ce type d'information n'est pas disponible sous tous les régimes juridiques (Fioretti, 2011). Il devient alors nécessaire d'utiliser les question-filtres pour qualifier les organisations.

Comparabilité territoriale

Puisque les listes d'organisations sont fournies par les réseaux d'économie sociale (Bouchard et al., 2008, p. 26), cette méthode est plus susceptible de présenter des disparités régionales²¹.

Pérennité et potentiel de réplication de l'étude

À moins de l'établissement d'une veille, répliquer une étude fondée sur des listes d'associations est un départ à neuf à chaque itération afin d'identifier les nouvelles organisations, ce qui est très coûteux lorsque c'est un croisement de listes qui est privilégié. Pour les organisations ayant cessé leurs activités, il est possible de les interroger pour vérifier si elles sont encore dans le champ.

¹⁹ L'enjeu est différent suivant que l'objectif est de faire une typologie des organisations ou un comptage. Si c'est un comptage, cela pose de gros problème. Si c'est une typologie, ça pose des problèmes uniquement si la non-présence sur la liste est due à des facteurs aléatoires (non dû à des caractéristiques propres des organisations).

²⁰ S'il s'agit par exemple des organisations adhérentes à une fédération, dont la logique est d'apparaître la plus représentative possible, la présence de « fantômes » est plus probable.

²¹ La question de la représentativité peut néanmoins être étudiée sur une sous-population à partir d'un « golden standard » (informations externes fiables), qui permet alors d'avoir des hypothèses sur la non-couverture, hypothèses qui pourraient être alors étendues à l'ensemble de la population.

2.2.3 Le recours à des questions filtres

Dans les deux méthodes de filtrage précédentes, la qualification des organisations se produit avant les enquêtes, de façon *ex ante*. Toutefois, quand les portraits ont recours à des questions-filtres pour la qualification, il s'agit d'une méthode de filtrage *ex post*. Dans ces cas, la base de sondage est construite à partir d'une des deux méthodes de filtrage présentées plus haut, en plus de l'administration de questions-filtres dans les enquêtes, en vue de qualifier les organisations (ANTEAG, 2009 ; Barraket et al., 2010 ; Elson et Hall, 2010 ; IFF Research, 2005). Dans les figures 2 et 3, il s'agit des résultats B et F. La conduite d'une enquête donne ainsi la possibilité de filtrer les organisations sur la base d'un faisceau de critères traduits en questions-filtres (Bouchard, Cruz Filho et St-Denis, 2011). Cette méthode de filtrage n'est pas utilisée dans toutes les enquêtes que nous avons analysées. Elle permet de valider des indicateurs plus précis et de raffiner la qualification, mais l'application de ce filtre constitue un coût supplémentaire. L'utilisation d'une base de sondage large et inclusive est nécessaire à l'utilisation de cette méthode de filtrage. Les critères de qualification couverts par les questions-filtres dans les études analysées étaient la mission sociale ou le degré de revenus marchands (IFF Research, 2005). Dans le cas de l'enquête au Brésil, la question portait sur la nature juridique de l'organisation sondée (ANTEAG, 2009).

Couverture

L'utilisation de questions-filtres permet une couverture au départ large et inclusive. L'exhaustivité de la couverture est déterminée par les méthodes de filtrage *ex ante*. Les méthodes de filtrage permettent de raffiner la qualification et d'éliminer des organisations qui sont hors champ, ce qui ne serait pas détectable autrement.

Vitalité

Les organisations répondantes sont toutes « en vie ». En ce qui concerne le non-retour, la distinction doit être faite entre non-retour et non-réponse. Dans le premier cas, il s'agit d'une incapacité de correspondre avec une organisation alors que dans le deuxième cas, il s'agit d'un refus de répondre. De plus, certaines organisations peuvent ne pas répondre car elles sont sorties du champ (géographique, sectoriel) étudié ou encore parce que la base étudiée comporte des anomalies (ayant, par exemple, des erreurs d'adresses). L'objectif d'une enquête, dans ce cas, serait de bien comprendre les motifs du non-retour. Un filtrage *ex ante* bien validé pourrait permettre d'avoir moins de cas de non-retour liés à ces situations. Il faut toutefois faire attention lorsqu'il s'agit d'un phénomène qui peut être propre au champ étudié et qui dépend du temps de l'enquête (entre la constitution de la base de sondage et l'administration de l'enquête).

Disponibilités des données

Les questions-filtres permettent la validation d'indicateurs qui ne sont pas nécessairement disponibles autrement. En outre, ce raffinement de la qualification ne s'applique qu'aux répondants. Aussi, l'administration de questions-filtres repose sur la collaboration des répondants (ceux-ci devant se reconnaître dans l'économie sociale) et leur compréhension du questionnaire. D'où le risque d'avoir une approche essentialiste de l'économie sociale : Si seules les organisations d'économie sociale sont échantillonnées pour répondre à certaines questions, on ne peut en déduire directement que les réponses sont propres au champ. L'approche inclusive offre alors une validité pour faire face à ce problème.

Comparabilité territoriale et pérennité

Les mêmes questions-filtres peuvent être utilisées ou adaptées d'un territoire à l'autre et d'une période à l'autre. Il faut toutefois s'assurer que les organisations de territoires différents sont comparables et qu'elles sont vivantes, par l'application de critères de sélection *ex ante*.

3. Conclusion

Dresser un portrait statistique vise à mesurer l'envergure d'un phénomène, en faire valoir ses principales composantes et leur importance relative, à documenter certaines de ses filières ou secteurs spécifiques, à suivre son évolution²² dans le temps et, si possible, à permettre des comparaisons avec d'autres phénomènes.

En raison de sa faible codification dans les statistiques nationales mais aussi parce que l'économie sociale est un phénomène composite, trois étapes sont habituellement requises pour en qualifier la population statistique, soit l'établissement d'une définition opérationnelle, sa déclinaison en critères de qualification, et leur application par des filtres qui permettent de discriminer les entités du champ de celles qui sont hors-champ. L'application de la qualification peut se faire suivant diverses méthodes, suivant qu'on établit la population *ex ante* (par le recours à des données administratives ou à des listes déjà constituées) ou qu'on le fasse *ex post* en administrant des questions filtres aux entités enquêtées. À chacune de ces étapes et pour chacune de ces méthodes, des décisions sont à prendre qui exigent d'arbitrer entre le coût et la qualité des données. La question de la répliquabilité doit également être évoquée, tous les portraits ne fournissant pas les informations sur leur procédure de qualité et les critères utilisés.

Un certain nombre d'enjeux se posent toutefois de manière générique, et il serait imprudent de ne pas les mentionner. Le premier enjeu de la réalisation

²² Tout en assurant au maximum une cohérence temporelle, permettant ainsi un suivi longitudinal.

d'un portrait statistique est d'établir une définition opérationnelle qui soit concordante avec le concept d'économie sociale véhiculé par les acteurs du milieu et par les politiques publiques. Les critères de qualification établis à partir de cette définition opérationnelle permettent d'établir les limites du périmètre à l'étude. Une définition large et inclusive permet de se situer en amont des débats lorsque les définitions ne sont pas institutionnalisées, tout en permettant de repérer les différents sous-ensembles (ex. coopératives, secteur sans but lucratif, entreprises sociales non statutaires). En retour, tout le travail de qualification contribue au « durcissement statistique »²³ de l'économie sociale. Parce que ce que l'on mesure définit ce que l'on recherche (et vice versa) (Stiglitz, Sen et Fitoussi, 2009), la production d'un cadre conceptuel de qualification de l'économie sociale et sa mise en œuvre sont susceptibles d'avoir une incidence significative sur la manière dont est perçue l'économie sociale et, par voie de conséquence, sur la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques qui la concernent²⁴. La qualification de la population-cible est pratiquée par l'application de filtres successifs. Ces filtres sont composés d'indicateurs statistiques (variables sur lesquelles le filtre s'applique) et de méthodes de filtrage (la source de données qui permet la validation de l'indicateur). Une étude menée sur le Registre des entreprises de Statistique Canada²⁵ a conclu que le statut juridique constitue un premier filtre efficace pour repérer l'économie sociale, n'ayant trouvé que très peu d'entreprises non statutaires possédant les traits caractéristiques de l'économie sociale (McDougall, 2007). Le choix des filtres est un arbitrage entre la qualité de la qualification et les coûts associés à leur application.

Chacune des étapes de la qualification a un impact sur la teneur d'un portrait statistique, ce qui explique la diversité des portraits statistiques. Certains optent pour avoir une grande population, mais avec des critères de qualification plus limités, faisant ainsi jouer la loi des grands nombres sur les erreurs de qualification, alors que d'autres études, composant avec une définition plus

²³ Le durcissement statistique est « le processus par lequel, à la suite d'un ensemble d'interventions (émergence de porte-parole, plaidoyers pour la défense d'un groupe, enquêtes journalistiques ou savantes, ...) et de procédures de mise en forme (travail de définition, de découpage, de construction de classes d'équivalence, standardisation de concepts et de questions, administration répétée d'enquêtes, ...), des phénomènes marqués par le flou, l'équivoque et la multiplicité des jugements se voient conférer un degré d'univocité autorisant leur délimitation et leur dénombrement. » (Beaud et Prévost, 1999, p. 3-4).

²⁴ À cet égard, il n'est pas anodin de constater que l'intérêt pour le suivi statistique de l'économie sociale coïncide avec l'adoption dans plusieurs pays de lois sur l'économie sociale. Dans certains cas, comme en France, le dénombrement statistique – et donc la qualification – a précédé l'adoption d'une définition dans une loi (Projet de loi relatif à l'économie sociale et solidaire, 3 juillet 2014), dans d'autres, comme au Québec, l'adoption d'une loi (Projet de loi no 27, Loi sur l'économie sociale, sanctionnée le 10 octobre 2013) permet de définir l'économie sociale avant que le suivi statistique n'ait été réalisé de manière homogène sur l'ensemble du territoire.

²⁵ http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=1105.

précise et devant souvent se contenter de peu d'observations ne peuvent se permettre d'avoir d'organisations hors champ sans biaiser les résultats et choisissent alors une méthode de qualification plus fine.

L'enjeu de comparabilité inter-temporelle et interterritoriale des études repose sur l'homogénéité des façons de faire. La mise en place d'un observatoire national, comme en France, permet de capter la création et la fermeture des organisations d'économie sociale et facilitent le suivi populationnel. Une définition juridique mieux adaptée ou une étiquette permet aussi d'identifier, à coût plus faible pour le chercheur, les organisations faisant partie du champ d'étude.

Enfin, l'utilisation de plusieurs approches plutôt qu'une seule lors de la qualification permet l'atteinte d'une meilleure qualité, mais est sujette à des coûts plus élevés. L'utilisation d'une méthode de qualification relève donc des objectifs de l'étude menée. Par exemple, repérer un périmètre de l'économie sociale au sein d'une économie nécessite moins de finesse dans la qualification que de mesurer le poids de celle-ci sur un territoire restreint. Un bon portrait doit pouvoir arriver à expliciter les coûts et les gains de chacun des choix qu'il a effectués.

Références

- ANTEAG, *Atlas da Economia Solidária no Brasil*, São Paulo, 2009, 64 p.
- Barea, J., Monzón Campos, J. L. *Manuel pour l'établissement des comptes satellites des entreprises de l'économie sociale : coopératives et mutuelles*. Liège, CIRIEC, 2006, 148 p.
- Barraket, J., Collyer, N., O'Connor, M., Anderson, H., *Finding Australia's Social Enterprise Sector: Final Report*. Queensland, Australia, University of Technology, Australian Centre for Philanthropy and Nonprofit Studies, 2010, 22 p.
- Beaud, J.-P., Prévost, J.-G., *L'ancrage statistique des identités : les minorités visibles dans le recensement canadien*, CIRST, UQAM, 99-06, 1999, 19 p.
- Bouchard, M. J., Cruz Filho, P., St-Denis, M., *Cadre conceptuel pour définir la population statistique de l'économie sociale au Québec*, 2e tirage, Montréal, Chaire de recherche du Canada en économie sociale, Coll. Recherche, R-2011-02, 2011, 118 p.
- Bouchard, M. J., Rousselière, D., Ferraton, C., Koenig, L., Michaud, V., *Portrait statistique de l'économie sociale de la région de Montréal*. Hors-série no HS-2008-1. Montréal, Chaire de recherche du Canada en économie sociale, 2008, 87 p.
- Chaves, R. A., Monzón Campos, J. L., *L'économie sociale dans l'Union européenne. Résumé du rapport d'information élaboré pour le Comité économique et social européen*, Working Paper CIRIEC No 2008/01, 2007, CIRIEC, 50 p.
- Chaves, R. A., Monzón Campos, J. L., *L'économie sociale dans l'Union Européenne*, Comité économique et social européen, Union européenne, 2012, 127 p.
- Clarke, A., Eustace, A., *Exploring social enterprise in nine areas in Ireland*, Eustace Patterson Limited, 2009, 68 p.
- Commission européenne, *Commission recommendation concerning the definition of micro, small and medium-sized enterprises*, Official Journal of the European Union, no. 36, 2003, 6 p.
- Commission européenne, *NACE Rév.2, Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne*, Eurostat, Methodologies and working papers, 2008, 370 p.
- Commission européenne, Fond monétaire international, Organisation de coopération économique et de développement, Organisation des Nations Unies et Banque Mondiale, *System of national accounts 2008*, New York, 2009, 662 p.
- Constantinescu, S. (ed.), *Atlasul Economiei Sociale*, Institutul de Economie Sociala, Romania, 2011, 25 p.
- Defourny, J., Develtere, P., "Origines et concours de l'économie sociale au Nord et au Sud", in Defourny, J., Develtere, P., Fonteneau, B., *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Paris, Bruxelles, De Boeck & Larcier, 1999, pp. 25-56.
- Desroche, H., *Pour un traité d'économie sociale*, Paris, Coopérative d'information et d'édition mutualiste, 1983, 254 p.
- Desrosières, A., *La politique des grands nombres, histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte, 1993, 442 p.
- Draperi, J.-F., *Comprendre l'économie sociale, fondements et enjeux*, Paris, Dunod, 2007, 272 p.

Elson, P. R., Hall P., *Strength, Size, Scope: A survey of social enterprises in Alberta and British Columbia*. Port Alberni, The BC-Alberta social economy research alliance, 2010, 70 p.

Eme, B., “La question de l’autonomie de l’économie sociale et solidaire par rapport à la sphère publique”, in Chopart, J.-N., Neyret, G., Rault, D., *Les dynamiques de l’économie sociale et solidaire*, Paris, La Découverte, 2006, pp. 171-203.

Fioretti, M., *Open data: emerging trends, issues and best practices*, Pise, Italie, Laboratory of economics and management, 2011, 34 p.

Geski, *Informe de Situación de la Economía Social Vasca*, Donostia-San Sebastián, Instituto de Derecho Cooperativo y Economía Social GEZKI (UPV/EHU), 2011, 71 p.

Hunsberger, P., Beaucage, Y., Pursey, S., *Symposium 2005 : Défis méthodologiques reliés aux besoins futurs d'information*. Ottawa, Statistique Canada, 11-522-XIF, 2005, 11 p.

IFF Research. *A survey of social enterprises across the UK*, The Small Business Service, 2005, 92 p.

INE, *Conta Satélite da Economia Social*, Instituto Nacional de Estatística, Lisboa, 2012, 38 p.

Institut national de la statistique et des études économiques, *Liste des activités soustraites de la sélection sur les catégories juridiques*, 2012, February 27, retrieved from http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/eco-sociale/naf_exclus.pdf.

Institut national de la statistique et des études économiques, *Le contenu de la base SIRENE*, 2013, February 27, retrieved from http://www.sirene.fr/Documentation_technique/default.asp?page=Documentation_Contentu.htm.

Kalton, G., Practical methods for sampling rare and mobile populations, *Proceedings of the Annual Meeting of the American Statistical Association*, 2001, pp. 5-9.

Leahy, G., Villeneuve, F., *State of social enterprises survey*, Social enterprise coalition, 2009, 38 p.

Lyberg, L., *La qualité des enquêtes*, Techniques d'enquête, Statistique Canada, vol. 38, no 2, 2012, pp. 115-142.

McDougall, B., *Results of the 2006 feasibility study on the for-profit segment of the community sector*, Human resource and skill development Canada, 2007, 51 p.

Mecherkany, R., *Social entrepreneurship in Sweden*. Stockholm, Sweden, Department of Transport and Economics, Royal Institute of Technology, 2010, 39 p.

Monzón Campos, J. L., *Las grandes cifras de la Economía Social en España*, CIRIEC España, 2010, 176 p.

Nations Unies, *Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI)*, Division statistique Département des affaires économiques et sociales, Études méthodologiques, New York. Série M N° 4, 2009, 322 p.

Observatoire national de l'économie sociale et solidaire. *Atlas de l'économie sociale et solidaire en France et en régions*, Paris, Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale, 2009, 131 p.

Pellet, T. *Étude statistique. Photographie de l'économie sociale et solidaire à Genève*, Genève, Chambre de l'économie sociale et solidaire, 2009, 33 p.

Spear, R. (2011). Formes coopératives hybrides. *Recma, Revue Internationale de l'économie sociale*, no 320, 2011, pp. 26-42.

Statistique Canada, *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat*, 2007a, 62 p.

Statistique Canada, *Le système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)*, 2007b, 833 p.

Statistique Canada, *Guide sommaire sur le Registre des entreprises*. Ottawa, Direction du Registre des entreprises, 2010, 10 p.

Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada 2012*, 12-501-X, 2012, 833 p.

Stiglitz, J., Sen, A., Fitoussi, J.-P., *Report of the Commission on the Measurement of Economic Performance and Social progress, Report to French President Nicolas Sarkozy*, 2009, 292 p.

United Nations. *Handbook on Non-Profit Institutions in the System of National Accounts*. Studies on methods. Handbook of National Accounting. New York, Department of Economic and Social Affairs. Statistics Division, Series F, No. 91, 2003, 316 p.

Vienney, C., *Socio-économie des organisations coopératives*, Paris, CIECM, 1980, 333 p.

Vienney, C., *L'économie sociale*, Paris, La Découverte, 1994, 128 p.

This yearly series of working papers (WP) aims to publish essentially works in English or in French resulting from the scientific network of CIRIEC and more specifically its working groups. The WP are submitted to a review process and are published under the responsibility of the President of the International Scientific Council, the president of the scientific Commissions or the working groups coordinators and of the editor of the CIRIEC international scientific journal, the *Annals of Public and Cooperative Economics*.

These contributions may be published afterwards in a scientific journal or book.

The contents of the working papers do not involve CIRIEC's responsibility but solely the author(s)' one.

The submissions are to be sent to CIRIEC, Université de Liège au Sart Tilman, Bât B33 (bte 6), BE-4000 Liège, Belgique.

Cette collection annuelle de Working Papers (WP) est destinée à accueillir essentiellement des travaux en français ou en anglais issus du réseau scientifique du CIRIEC et en particulier de ses groupes de travail. Les WP font l'objet d'une procédure d'évaluation et sont publiés sous la responsabilité du président du Conseil scientifique international, des présidents des Commissions scientifiques ou des coordinateurs des groupes de travail et de la rédactrice de la revue scientifique internationale du CIRIEC, les *Annales de l'économie publique, sociale et coopérative*.

Ces contributions peuvent faire l'objet d'une publication scientifique ultérieure.

Le contenu des WP n'engage en rien la responsabilité du CIRIEC mais uniquement celle du ou des auteurs.

Les soumissions sont à envoyer à l'adresse du CIRIEC, Université de Liège au Sart Tilman, Bât B33 (bte 6), BE-4000 Liège, Belgique.

Publications

- 2015/01 Stability in a Network Economy: The Role of Institutions
Robert P. GILLES, Emiliya A. LAZAROVA & Pieter H.M. RUYS
- 2015/02 L'économie sociale compte-t-elle ? Comment la compte-t-on ?
Représentations de l'économie sociale à travers les indicateurs statistiques
Amélie ARTIS, Marie J. BOUCHARD & Damien ROUSSELIÈRE
- 2015/03 Cadre conceptuel de qualification des entités de l'économie sociale
dans les statistiques
Marie J. BOUCHARD, Paulo CRUZ FILHO & Martin ST-DENIS

CIRIEC (International Centre of Research and Information on the Public, Social and Cooperative Economy) is a non governmental international scientific organization.

Its **objectives** are to undertake and promote the collection of information, scientific research, and the publication of works on economic sectors and activities oriented towards the service of the general and collective interest: action by the State and the local and regional public authorities in economic fields (economic policy, regulation); public utilities; public and mixed enterprises at the national, regional and municipal levels; the so-called "social economy" (not-for-profit economy, cooperatives, mutuals, and non-profit organizations); etc.

In these fields CIRIEC seeks to offer information and opportunities for mutual enrichment to practitioners and academics and for promoting international action. It develops activities of interest for both managers and researchers.

Le CIRIEC (Centre International de Recherches et d'Information sur l'Economie Publique, Sociale et Coopérative) est une organisation scientifique internationale non gouvernementale.

Ses **objectifs** sont d'assurer et de promouvoir la collecte d'informations, la recherche scientifique et la publication de travaux concernant les secteurs économiques et les activités orientés vers le service de l'intérêt général et collectif : l'action de l'Etat et des pouvoirs publics régionaux et locaux dans les domaines économiques (politique économique, régulation) ; les services publics ; les entreprises publiques et mixtes aux niveaux national, régional et local ; l'économie sociale : coopératives, mutuelles et associations sans but lucratif ; etc.

Le CIRIEC a pour but de mettre à la disposition des praticiens et des scientifiques des informations concernant ces différents domaines, de leur fournir des occasions d'enrichissement mutuel et de promouvoir une action et une réflexion internationales. Il développe des activités qui intéressent tant les gestionnaires que les chercheurs scientifiques.



International Centre of Research and Information on the Public, Social and Cooperative Economy - aisbl
Centre international de Recherches et d'Information sur l'Economie Publique, Sociale et Coopérative - aisbl

Université de Liège au Sart-Tilman
Bât. B33 - bte 6
BE-4000 Liège (Belgium)

Tel. : +32 (0)4 366 27 46
Fax : +32 (0)4 366 29 58
E-mail : ciriec@ulg.ac.be
<http://www.ciriec.ulg.ac.be>